



RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR PROGRAMME OCUP

Océan	ATLANTIQUE
Programme	OCUP
Nom Observateur	KOUAKOU Christian
Nom du navire	VIA MISTRAL
Port de départ / Date début marée	ABIDJAN : 23/12/2018
Port d'arrivée / Date fin marée	ABIDJAN : 06/02/2019
Capitaine	GARREC Jean-Marc

Sommaire

1.	INFORMATIONS GENERALES.....	3
2.	CARACTERISTIQUES SUCCINCTES DU THONIER.....	4
3.	BILAN GLOBAL DE LA MAREE.....	4
3.1.	CARTOGRAPHIE DE LA ZONE PROSPECTEE.....	4
3.2.	STRATEGIE DE PECHE.....	7
3.3.	ZONE DE CAPTURES.....	7
3.4.	CALENDRIER DES CAPTURES.....	8
3.5.	NOMBRE DE CALEES SELON LE TYPE D'ASSOCIATION.....	9
3.6.	UTILISATION DES OBJETS FLOTTANTS.....	10
3.7.	AUTRES OBSERVATIONS REMARQUABLES.....	10
4.	OBSERVATIONS EXTERIEURES AU NAVIRE.....	10
5.	CAPTURES DE THONIDES.....	11
5.1.	THONIDES CONSERVES.....	11
5.2.	THONIDES REJETES.....	12
5.3.	FREQUENCES DES TAILLES DES THONIDES.....	12
6.	CAPTURES ACCESSOIRES.....	13
6.1.	LISTE DES ESPECES.....	13
6.2.	MISE EN ŒUVRE DES BONNES PRATIQUES CAT « REQUINS ».....	15
6.3.	DISTRIBUTION DE TAILLES DES PRINCIPALES ESPECES ACCESSOIRES.....	15
ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE.....		16
ANNEXE 2 : REMARQUES PARTICULIERES SUR LE DEROULEMENT DE LA MISSION.....		18

1. Informations générales

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement sur le VIA MISTRAL dans l'océan Atlantique depuis le port d'Abidjan le 23/12/2018 jusqu'au port d'Abidjan le 06/02/2019, sous le commandement de Jean-Marc GARREC.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du programme d'observation à la mer « OCUP » (Observateurs Communs Uniques et Permanents) mis en œuvre par ORTHONGEL et sous la responsabilité technique de la société OCEANIC DEVELOPPEMENT basée à Concarneau dont le partenaire régional est la société BIGEYE, basée à Abidjan. Cet embarquement a été réalisé par ailleurs pendant la période du moratoire (résolution ICCAT n°16/01).

La collecte d'information a été faite à l'aide des sept types de formulaires fournis :

- ✓ Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareils, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars. Les entrées et sorties de ZEE sont indiquées par le code 21 et mises en commentaire.
- ✓ Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du chef mécanicien. Les données sur les quantités rejetées ont été communiquées par le capitaine ou le chef mécanicien, parfois auprès du bosco en cas de chavirage de la poche.
- ✓ Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- ✓ Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- ✓ Formulaires d'évaluation de mise en œuvre des bonnes pratiques ORTHONGEL « DCP non maillant » et « requins ».

Les cinq premiers formulaires présentés ci-dessus sont ceux habituellement utilisés dans le cadre du programme d'observation IRD-DCF.

Des formulaires complémentaires ont été élaborés afin de recueillir l'ensemble des données demandées en appendice 2 de la recommandation n°16-01 de l'ICCAT :

- ✓ Formulaire I1, respect de la réglementation ICCAT : conformité du journal de bord (captures et positions GPS) et observations des navires non conformes aux mesures de gestion et de conservation de l'ICCAT.
- ✓ Formulaire I2, récupération de marque : dans le cas de la récupération d'individus marqués (espèce, taille, poids, type de marque, informations concernant la capture).
- ✓ Formulaire I3, informations générales sur la marée.
- ✓ Formulaire I4, description de la calée : heures de début de boursage, début et fin du salabardage.
- ✓ Formulaire I5, données environnementales : indices de nébulosité et de visibilité.
- ✓ Formulaire I6, description des objets flottants rencontrés et des individus maillés.

Le formulaire I1 a été transmis par mail ou par fax toutes les semaines au Centre National de Surveillance des Pêches par l'observateur

2. Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuelle de 3 thoniers pêchant dans l'océan Atlantique et appartenant à l'armement Saupiquet, le VIA MISTRAL est un navire d'une longueur de 78,33 mètres pour une largeur de 13,68 mètres. La capacité de ses cuves est de 1680 m³ et il peut ainsi congeler environ 1000 tonnes de poissons.

Ce navire a été construit en 1990 au chantier de San Diégo, l'équipage de ce navire est composé de 21 hommes de 4 nationalités différentes (française, ghanéenne, sénégalaise et ivoirienne).

Les caractéristiques détaillées et appareils de pêches sont présentés en *annexe1*.

3. Bilan global de la marée

3.1. Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt étendue (Figure 1) dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

- 5°17' N ;
- 17°53' S ;
- 7°22' W ;
- 11°33' E.

Le Golfe de Guinée est la zone de pêche la plus remarquable de cette marée, avec 27 calées réalisées.

Le navire est parti d'Abidjan et a débarqué à Abidjan. Il a fréquenté, lors de cette marée, les ZEE suivantes :

- ZEE de Côte d'Ivoire ;
- ZEE d'Angola ;
- Eaux Internationales.

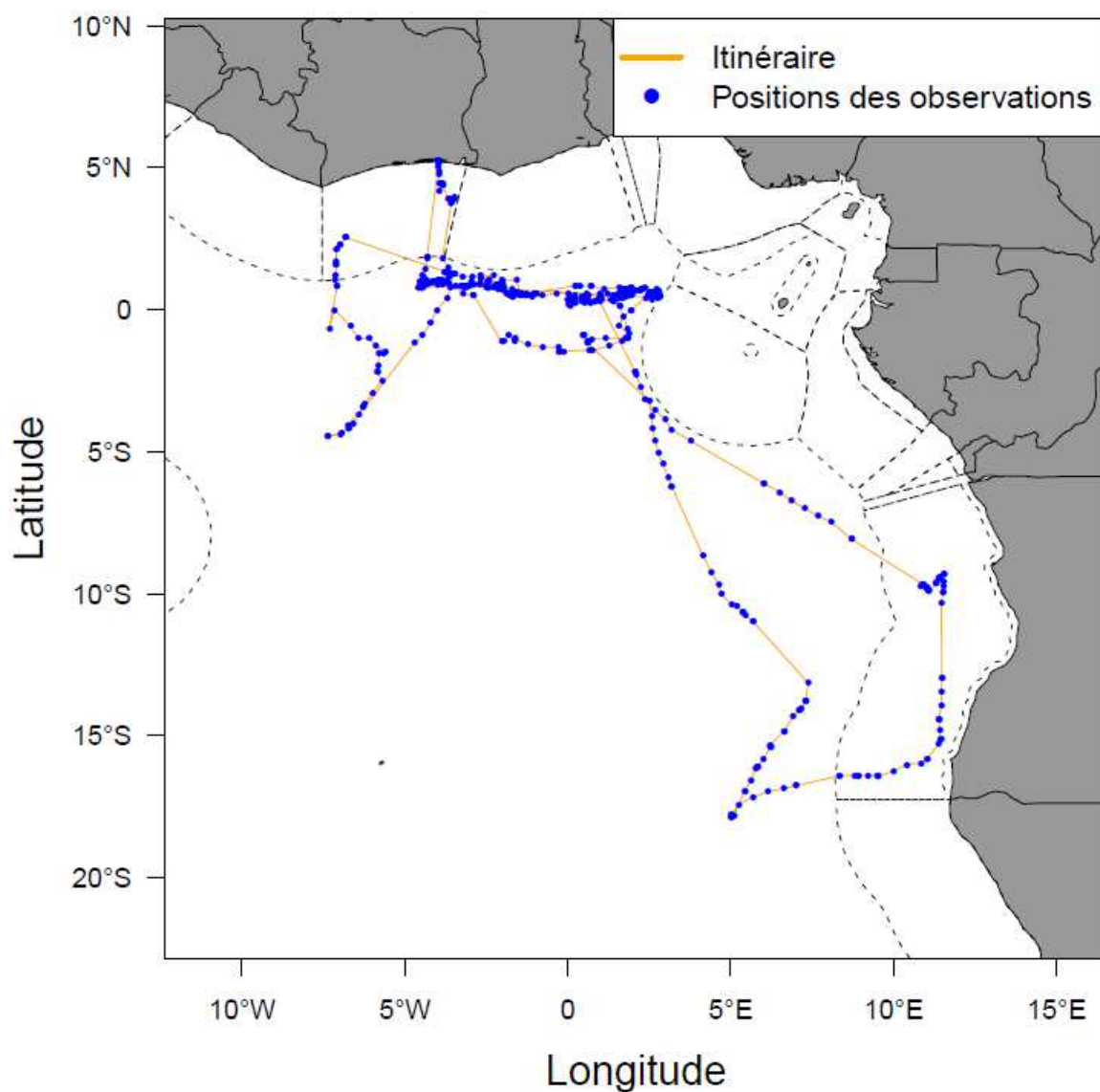


Figure 1. Itinéraire de prospection du VIA MISTRAL, marée du 23/12/2018 au 06/02/2019.

Le calendrier des opérations a été le suivant :

Date	Activités principales et observations marquantes				
	Activité (route, recherche)	Observations marquantes (bancs thons, DCP, oiseaux, mammifères...)	Nb calées +	Nb calées -	Autres remarques (route de nuit...)
23/12/2018	Recherche	DCP, bancs thons	1		Dérive de nuit
24/12/2018	Recherche	DCP			Route de nuit, léger brouillard
25/12/2018	Recherche	DCP, bancs thons	1		Route de nuit, léger brouillard
26/12/2018	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1	1	Dérive de nuit, léger brouillard
27/12/2018	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, beau temps
28/12/2018	Recherche	Bancs thons, oiseaux, DCP	1		Route de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
29/12/2018	Recherche	DCP			Route de nuit, temps ensoleillé, avec un palangrier
30/12/2018	Recherche	DCP, bancs thons		1	Route de nuit, temps ensoleillé
31/12/2018	Recherche	Aucune observation			Dérive de nuit, temps ensoleillé
01/01/2019	Recherche	Aucune observation			Dérive de nuit, temps ensoleillé
02/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons	1		Route de nuit, temps ensoleillé

03/01/2019	Recherche	Aucune observation			Route de nuit, temps ensoleillé
04/01/2019	Recherche	Oiseaux, bancs thons	1		Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres navires
05/01/2019	Recherche	Oiseaux, bancs thons	1	1	Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres navires
06/01/2019	Recherche	Aucune observation			Dérive de nuit, temps ensoleillé
07/01/2019	Recherche	Oiseaux, bancs thons	1		Dérive de nuit, temps ensoleillé
08/01/2019	Recherche	Oiseaux, bancs thons			Route de nuit, beau temps, avec d'autres thoniers
09/01/2019	Recherche	Oiseaux, bancs thons			Route de nuit, beau temps, avec d'autres thoniers
10/01/2019	Recherche	Aucune observation			Route de nuit, beau temps
11/01/2019	Recherche	DCP			Route de nuit, temps ensoleillé
12/01/2019	Recherche	DCP, banc thons	2		Dérive de nuit, soleil + vent frais
13/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons	2		Dérive de nuit, soleil + vent frais
14/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons	1		Dérive de nuit, soleil + vent frais
15/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons			Dérive de nuit, soleil + vent frais
16/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons			Route de nuit, ciel couvert
17/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons, mammifères	3		Dérive de nuit, ciel couvert vers 17h
18/01/2019	Recherche	DCP, bancs thons, mammifères	2		Route de nuit, temps ensoleillé
19/01/2019	Recherche	Aucune observation			Route de nuit, temps ensoleillé
20/01/2019	Recherche	Aucune observation			Route de nuit, temps ensoleillé
21/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
22/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
23/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
24/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, ciel couvert, avec d'autres thoniers
25/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux			Route de nuit, beau temps, avec d'autres thoniers
26/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	2		Dérive de nuit, beau temps, avec d'autres thoniers
27/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1	1	Dérive de nuit, ciel couvert
28/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux			Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
29/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, beau temps, avec d'autres thoniers
30/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Route de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
31/01/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux			Dérive de nuit, temps ensoleillé, avec d'autres thoniers
01/02/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux			Dérive de nuit, beau temps ensoleillé
02/02/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, beau temps ensoleillé
03/02/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Route de nuit, beau temps ensoleillé
04/02/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1		Dérive de nuit, ciel couvert vers 16h, avec d'autres navires
05/02/2019	Recherche	Bancs thons, oiseaux	1	1	Dérive de nuit, beau temps, avec d'autres navires
06/02/2019	Route	Aucune observation			Au port

3.2. Stratégie de pêche

La distance totale parcourue est de 10343 milles pour une marée de 46 jours dont 45 jours en pêche effective, ce qui est assez normal par rapport aux habitudes du patron. Cela représente 225 milles par jour. La distance moyenne parcourue par jour de pêche effectif est de 140 milles, ce qui est beaucoup. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeure partie de la nuit à 18 reprises et a par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeure partie de la nuit 27 fois.

Le patron a principalement ciblé les Albacores en bancs libres. Cependant, lorsqu'il y avait peu de détection, il pêchait sur des épaves.

Les résultats obtenus sont en dessous des espérances du capitaine.

Cette marée peut être découpée en plusieurs périodes :

- Du 23/12/2018 au 09/01/2019 : dans le Golfe du Guinée, au niveau de la ZEE de Côte d'Ivoire) ;
- Du 10/01/2019 au 19/01/2019 : dans le sud des Eaux Internationales et dans la ZEE de l'Angola ;
- Du 21/01/2019 au 06/02/2019 : dans le Golfe du Guinée, près des ZEE de Côte d'Ivoire et du Ghana.

3.3. Zone de captures

Des calées ont été réalisées dans les ZEE suivantes : Côte d'Ivoire (2 calées), Angola (5 calées) et Eaux Internationales (30 calées).

Les positions des calées sont présentées dans la Figure 2.

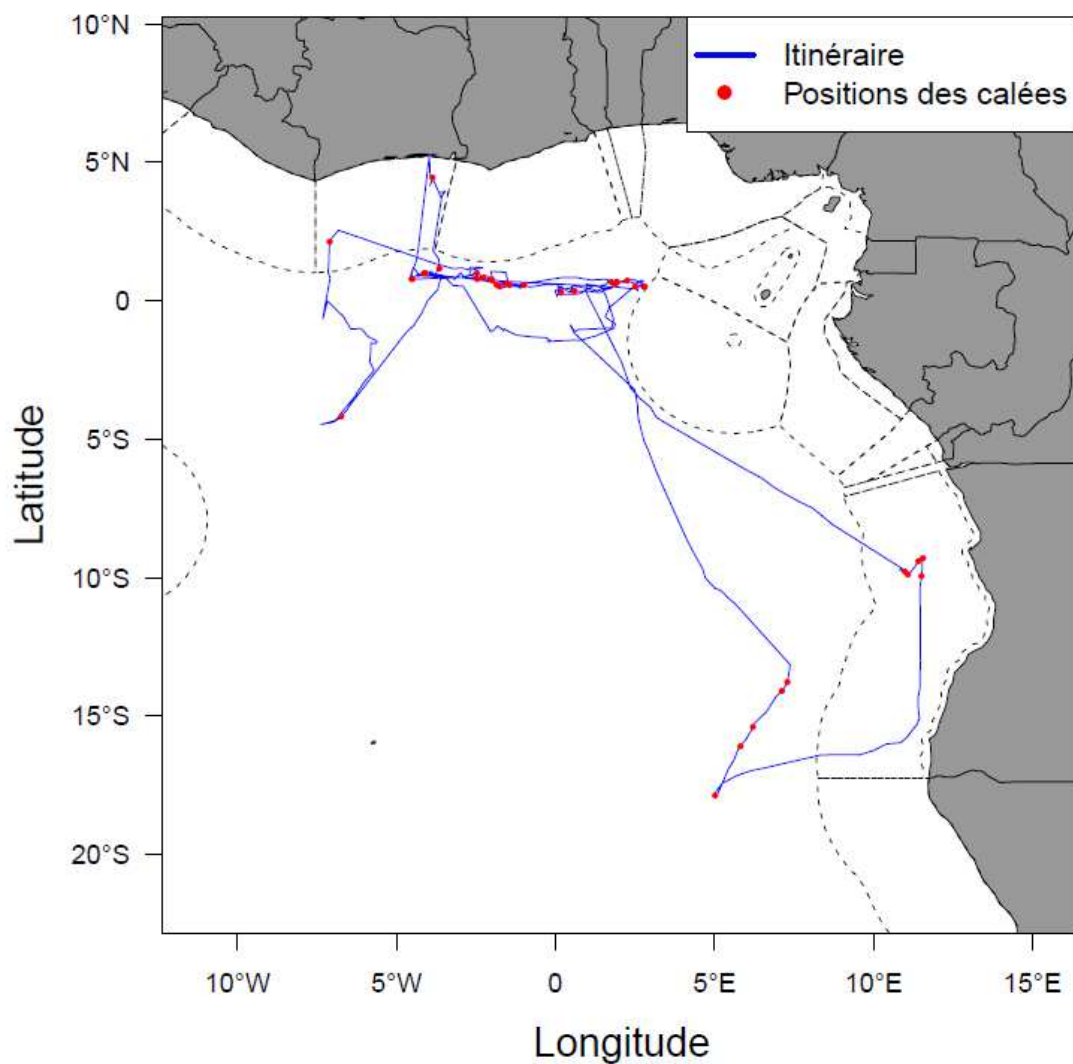


Figure 2 : Position des calées du VIA MISTRAL pendant sa marée

3.4. Calendrier des captures

Au regard de la figure 3, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 13/01/2019 (52 tonnes en 2 calées), le 26/01/2019 (68 tonnes en 2 calées), le 02/02/2019 (67 tonnes en 1 calée) et ont été effectués principalement sur bancs libres.

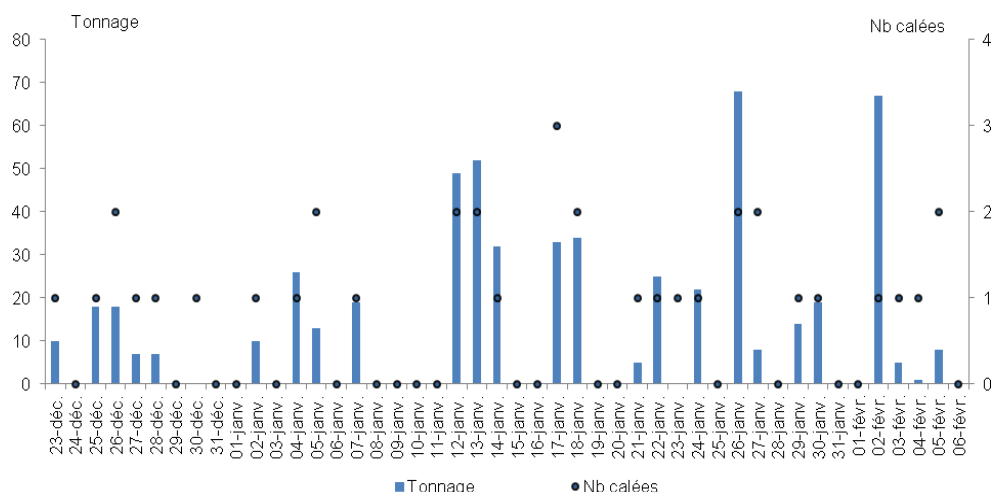


Figure 3. Calendrier des captures au cours de la marée du VIA MISTRAL.

3.5. Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls.

Tableau 1. Répartition des calées au cours de la marée.

Période	Banc libre	Epaves	Total
Coups positifs	19	12	31
Coups nuls	5	1	6
Total	24	13	37

37 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ce total a été réalisé sur 2 types d'associations (banc libre et DCP) avec une majorité de coups de senne sur les bancs libres qui représentent 65% de la totalité.

Les tonnages pêchés par calée varient de 7 à 35 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 18 tonnes par calée, et de 1 à 67 tonnes pour les calées sur bancs libres, avec une moyenne de 18 tonnes par calée.

31 coups positifs ont permis la capture d'espèces commerciales de thon (19 sur bancs libres et 12 sur épaves). Les coups nuls sont au nombre de 6, et concernent principalement les calées sur bancs libres. La figure 4 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

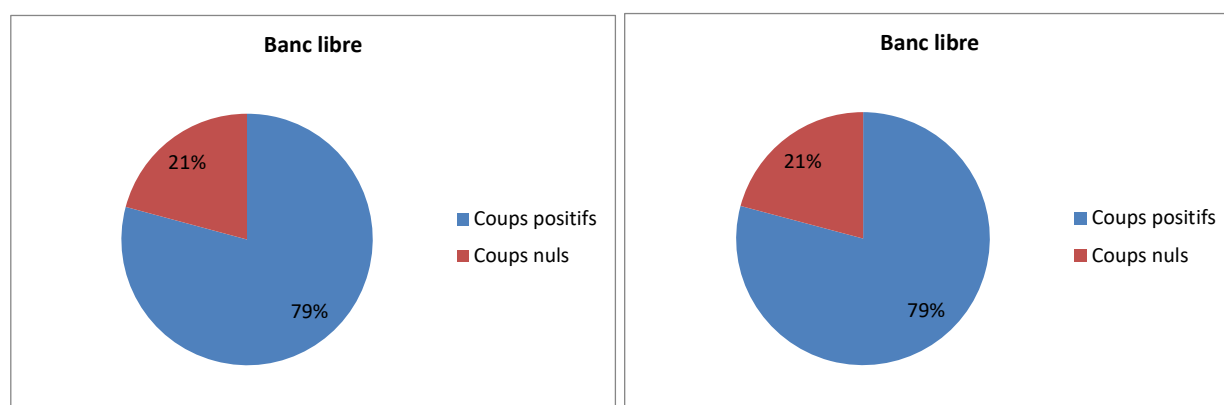


Figure 4. Répartition des coups nuls et positifs en fonction du type de pêche.

3.6. Utilisation des objets flottants

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les objets flottants sont principalement représentés par les radeaux en dérive (bambou ou filet) avec un recensement de 17 sur 32 objets au total (Tabl. 2). Sur ces 32 objets, 13 ont été jugés intéressants pour la réalisation d'une calée.

9 balises ont été échangées : 7 sur des radeaux espagnols et 2 sur des radeaux coréens.

Sur 45 jours de pêche, 15 jours ont comporté des découvertes d'épaves : 5 jours avec 1 épave, 6 jours avec 2 épaves, 1 jour avec 3 épaves et 3 jours avec 4 épaves.

Tableau 2. Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Type de DCP (Tableau 8)	Nombre visités	Nombre pêchés	Nombre mis à l'eau
13 - Objet de plastique	1	-	-
25 - Radeau en dérive (bambou et filet)	4	8	5
26 - Radeau avec structure métallique ou PVC en dérive	9	5	-
Total	14	13	5

Selon la figure 5, la réalisation d'une calée sur un objet flottant a principalement lieu au niveau des radeaux en dérive (bambou et filet), avec 47% sur lesquels il y a eu une opération de pêche.

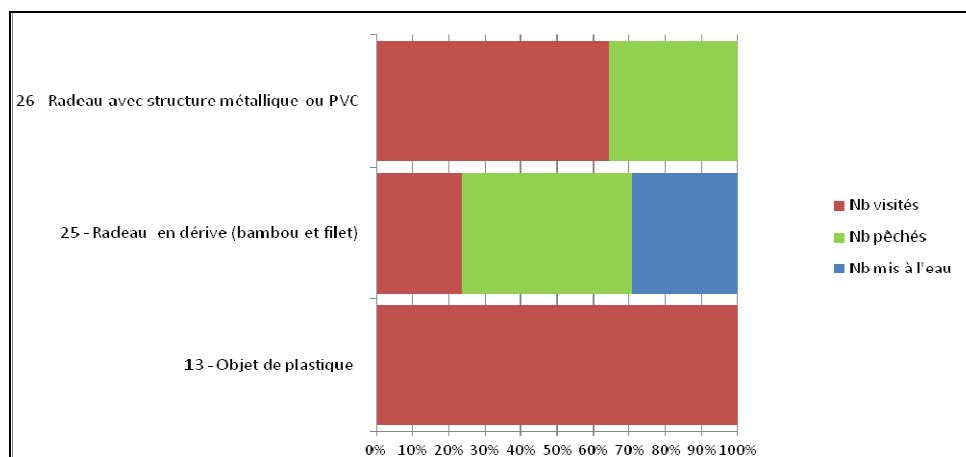


Figure 5. Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau.

3.7. Autres observations remarquables

La durée moyenne des calées sur bancs libres est de 2h29 contre 2h27 pour celles sur épaves.

Au cours de cette marée, les conditions météorologiques ont été favorables. La vitesse maximale du vent était de 25 nœuds. Les pluies étaient fréquentes. La température de l'eau variait entre 21,8 et 29°C.

4. Observations extérieures au navire

Il n'y a eu aucune observation pouvant donner lieu à une suspicion de pêche illicite.

5. Captures de thonidés

5.1. Thonidés conservés

Sur cette marée, le VIA MISTRAL a capturé 569 tonnes de thon (Tabl. 3 et Fig. 6), avec une proportion très importante de *Thunnus albacares* (YFT) qui représente 62% de la capture totale.

Les calées sur bancs libre représentent la majorité du tonnage mis en cuve, avec 349 tonnes de thons pêchés soit 61% de la capture totale. Sur ce type d'association, l'espèce présente en majorité est *Thunnus albacares* (YFT), avec 330 tonnes, soit 95%.

Les calées sur épaves sont principalement représentées par des captures de *Katsuwonus pelamis* (SKJ) avec 159 tonnes pêchées soit 72% de la capture sur ce type d'association.

Tableau 3. Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures	YFT	SKJ	BET	LTA	FRI	ALB	Total
Bancs libres	330	17	1	-	-	1	349
Épaves	22	159	15	14	10	-	220
Total	352	176	16	14	10	1	569

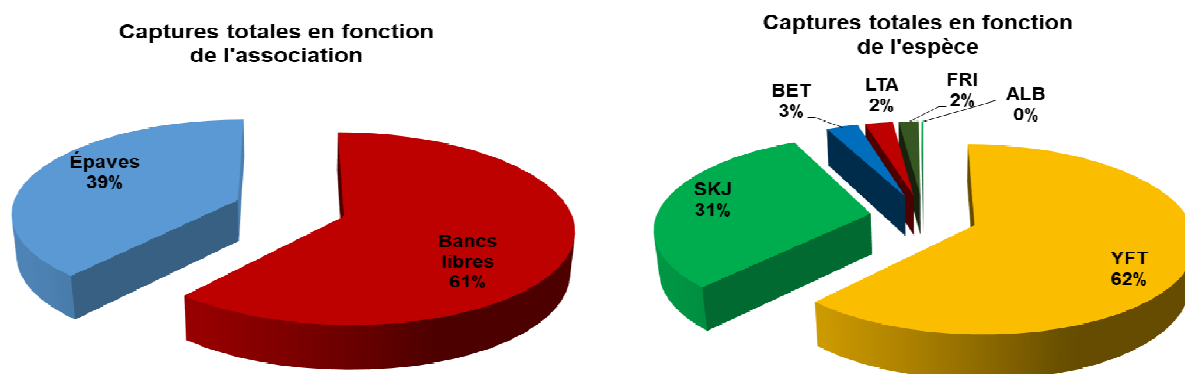


Figure 6. Composition des captures de thons par association et par espèce.

Tableau 4. Répartition des captures par espèce, par type d'association et par numéro de cuve

Espèces	Poids estimé (tonne)	Type d'association	Numéro de cuve
SKJ	27	DCP	3B
YFT	7	DCP	3B
BET	4	DCP	3T
SKJ	33	DCP	3T
YFT	2	DCP	3T
SKJ	14	Banc	4B
SKJ	39	DCP	4B
YFT	1	DCP	4B
SKJ	3	Banc libre	4T
BET	6	DCP	4T
SKJ	30	DCP	4T
YFT	5	DCP	4T
BET	5	DCP	5B
SKJ	25	DCP	5B
YFT	6	DCP	5B
YFT	52	Banc libre	5T
YFT	59	Banc libre	6B
YFT	37	Banc libre	6T
SKJ	5	DCP	6T

YFT	1	DCP	6T
BET	1	Banc libre	7B
YFT	7	Banc libre	7B
YFT	58	Banc libre	7T
YFT	44	Banc libre	8B
YFT	73	Banc libre	8T

5.2. Thonidés rejetés

Des rejets ont eu lieu lors d'une calée sur épave. La tonne de rejets représente 0,18% du tonnage total de thons capturés au cours de la marée (570 tonnes de thons entre la capture mise en cuve et la capture rejetée).

Les rejets de thonidés sur cette marée ont eu lieu pour une seule raison (Tabl. 5 ; Tabl.6 et Fig.7) :

- Rejets « autres espèces de thonidés » : 950 kg d'*Euthynnus alleteratus* et 50 kg d'*Auxis thazard* ont été rejetés après avoir été capturés sur bancs objets.

D'une manière globale, *Euthynnus alleteratus* (LTA) représente la majorité des individus rejetés avec 950 kg soit 95% de la totalité des rejets de thons.

Tableau 5. Raison du rejet de thonidés.

Rejets	LTA	FRI	Total
Espèce	0,95	0,05	1
Taille	-	-	0
Abîmé	-	-	0
Total	0,95	0,05	1

Tableau 6. Thonidés rejetés (en tonnes) par espèce et par association.

Captures	LTA	FRI	Total
Bancs libres	-	-	0
Épaves	0,95	0,05	1
Total	0,95	0,05	1

Rejets de thons en fonction de l'espèce

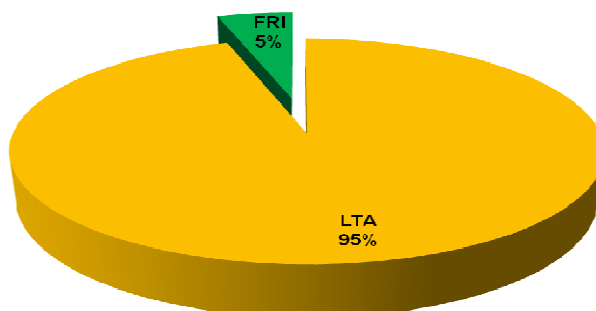


Figure 7. Composition des rejets de thons (en tonnes) par espèce.

5.3. Fréquences des tailles des thonidés

La figure 8 représente la distribution en tailles des espèces de thonidés rejetés au cours de la marée.

- *Euthynnus alleteratus* (LTA) avec 42 individus mesurés : les tailles varient entre 47 et 53 cm, avec un pic de fréquence à 48 cm. La longueur moyenne est de 49,5 cm.

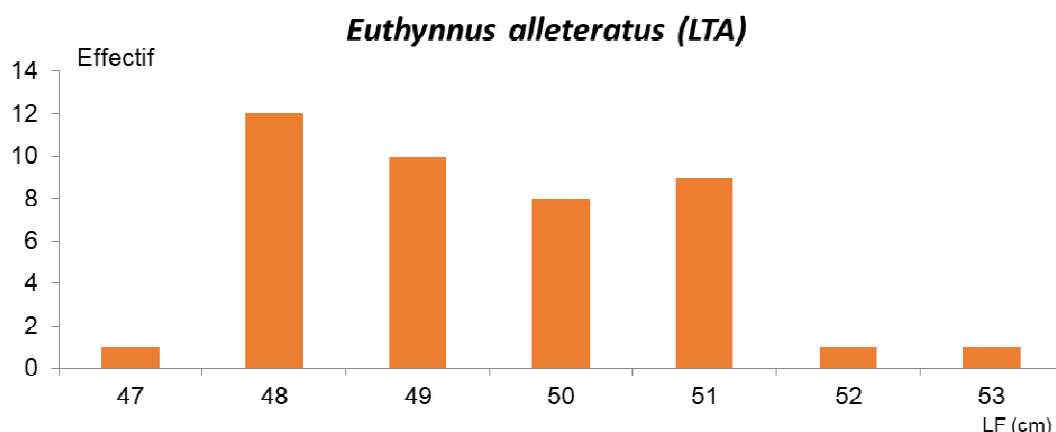


Figure 8. Distribution en tailles des rejets de Thonidés.

6. Captures accessoires

6.1. Liste des espèces

Le tableau 7 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Tableau 7. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
Poissons porte-épée				
<i>Istiophorus albicans</i>	Voilier de l'Atlantique	SAI	1	-
<i>Makaira nigricans</i>	Makaïre bleu	BUM	-	3
Requins				
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requins soyeux	FAL	-	3
Autres poissons				
<i>Seriola rivoliana</i>	Sériole limon	YTL	-	4
<i>Acanthocybium solandri</i>	Tazard bâtard	WAH	-	6
<i>Baliste capriscus</i>	Baliste	TRG	-	1
<i>Canthidermis maculata</i>	Baliste	CNT	-	11
<i>Caranx crysos</i>	Carangue coubali	RUB	-	7
<i>Coryphaena hippurus</i>	Coryphène commun	DOL	-	7
<i>Elagatis bipinnulata</i>	Commère saumon	RRU	-	6
<i>Kyphosus sectatrix</i>	Caligagère	KYS	-	4
<i>Kyphosus sp.</i>	Caligagère	KYP	-	2
<i>Lagocephalus lagocephalus</i>	Compère	LGH	-	1
<i>Lobotes surinamensis</i>	Croupia roche	LOB	-	3

13 espèces ont été pêchées au cours de cette marée. 3 d'entre elles se démarquent par leur présence sur un grand nombre de calées : *Canthidermis maculata* (CNT), *Caranx crysos* (RUB) et *Coryphaena hippurus* (DOL).

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 8. Il montre une nette prédominance de 2 espèces : *Canthidermis maculata* (CNT) et *Caranx crysos* (RUB).

Tableau 8. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir.

Espèces	Nombres		Devenir			
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort à la mer	Mis en cuve
Poissons porte-épées						
<i>Makaira nigricans</i> BUM	-	3	-	-	-	3
<i>Istiophorus albicans</i> SAI	3	-	-	-	-	3
Requins						
<i>Carcharhinus falciformis</i> FAL	-	13	-	10	3	-
Autres poissons						
<i>Balistes carolinensis</i> TRG	-	3	-	-	-	3
<i>Canthidermis maculata</i> CNT	-	1156	-	-	50	1106
<i>Coryphaena hippurus</i> DOL	-	43	-	-	-	43
<i>Caranx crysos</i> RUB	-	777	-	-	-	777
<i>Elagatis bipinnulata</i> RRU	-	134	-	-	-	134
<i>Kyphosus sp.</i> KYP	-	37	-	-	-	37
<i>Kyphosus sectatrix</i> KYS	-	108	-	-	15	93
<i>Lagocephalus lagocephalus</i> LGH	-	4	-	-	-	4
<i>Lobotes surinamensis</i> LOB	-	16	-	-	-	16
<i>Seriola rivoliana</i> YTL	-	115	-	-	-	115
<i>Acanthocybium solandri</i> WAH	-	57	-	-	-	57

La capture des « autres poissons » est présentée en figure 9. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable, *Canthidermis maculata* (CNT) avec 47,2% de la capture accessoire, *Caranx crysos* (RUB) avec 31,7% et *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 5,5%. A elles 3, ces espèces représentent 84,4% des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « Autres poissons ».

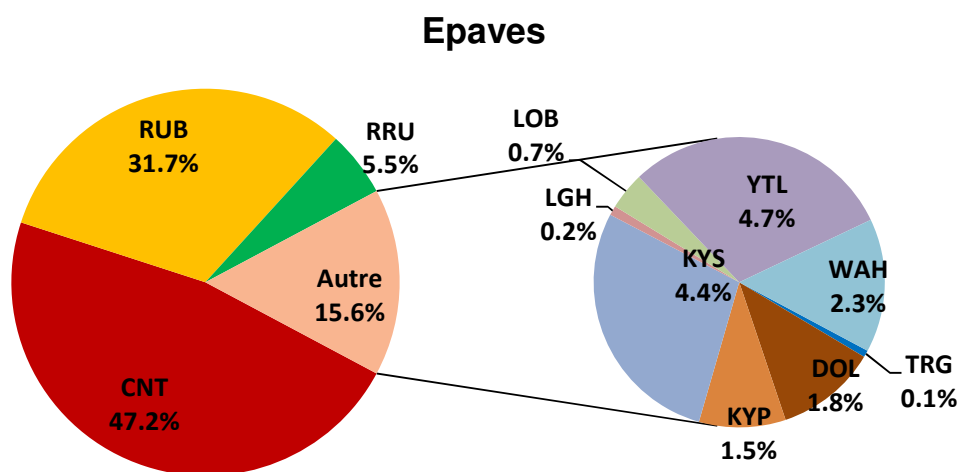


Figure 9. Composition des captures accessoires (en nombre) dans la catégorie « autres poissons » sur objets flottants.

6.2. Mise en œuvre des bonnes pratiques CAT « Requins »

Le Contrat d'Avenir Thonier « Requins », mené par ORTHONGEL et l'IRD, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de pratiques de pêches responsables et durables. Ce programme vise à réduire voire à supprimer la mortalité des requins, raies et tortues capturés accidentellement par les senneurs.

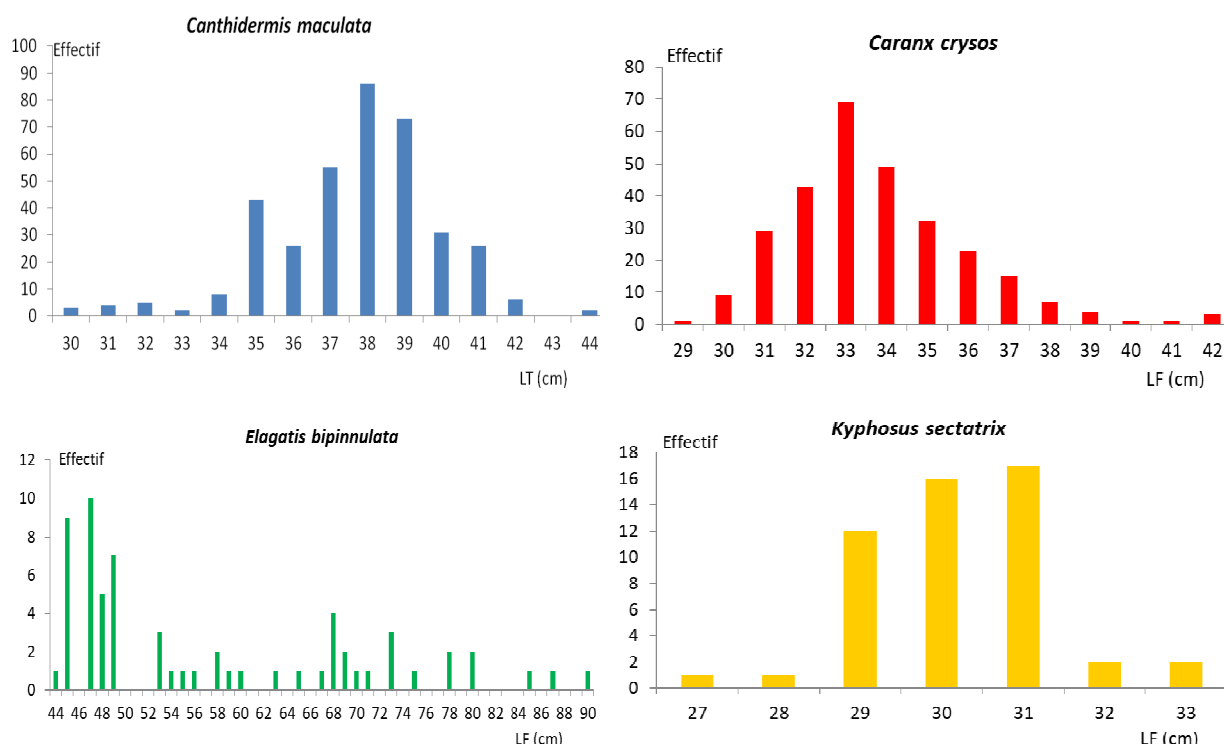
L'équipage remet le plus rapidement possible à l'eau les requins au moment du salabardage.

Au cours de cette marée, les requins ont été majoritairement remis vivants à l'eau. Les poissons porte-épée ont tous été mis en cuve.

6.3. Distribution de tailles des principales espèces accessoires

La figure 10 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

- *Canthidermis maculata* (CNT) avec 370 individus mesurés : les tailles varient entre 30 et 44 cm, avec un pic de fréquence à 38 cm. La longueur moyenne est de 37,7 cm.
- *Caranx crysos* (RUB) avec 286 individus mesurés : les tailles varient entre 29 et 42 cm, avec un pic de fréquence à 33 cm. La longueur moyenne est de 33,7 cm.
- *Elagatis bipinnulata* (RRU) avec 64 individus mesurés : les tailles varient entre 44 et 90 cm, avec un pic de fréquence à 47 cm. La longueur moyenne est de 57,5 cm.
- *Kyphosus sectatrix* (KYS) avec 51 individus mesurés : les tailles varient entre 27 et 33 cm, avec un pic de fréquence à 31 cm. La longueur moyenne est de 30,20 cm.



- Figure 10. Distribution en taille chez *Canthidermis maculata* (CNT), *Caranx crysos* (RUB), *Elagatis bipinnulata* (RRU) et *Kyphosus sectatrix* (KYS).

ANNEXE 1 : Caractéristiques et appareils de pêche

Caractéristiques du navire

Date de construction : 1990

Longueur Hors Tout : 78,33 mètres

Longueur entre perpendiculaires : 71,72 mètres

Largeur : 13,68 mètres

Tirant d'eau : 7,50 mètres

Nombre de cuves à poissons : 19

Capacité des cuves à poissons : 1680 m³ soit 1000 tonnes

Capacité des cuves à combustible : 555 m³

Puissance du moteur principal : 4400 CV

Vitesse en pointe : 16,5 nœuds

Vitesse de prospection : 14,5 nœuds

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compass	1	SPERRY	O
Loch	1	FURUNO DS 80	O
Radar de navigation	1	FURUNO 2157	O
Radar « Oiseaux »	3	FURUNO 2-2161 ; 1-2137	O
Sondeur	1	FURUNO FCL- 1100 L	O
Sonar	2	1 SIMRAD SX90 – FURUNO 2190	O
Radios VHF	3	2 SAILOR – 1 FURUNO	O
Radios BLU	2	1 FURUNO – 1 SAILOR	O
INMARSAT	1		O
GPS	2	FURUNO	O
Thermomètre enregistreur	1	FURUNO	O
VMS	1	KANAD	O
AIS (Automatic Identification System)	1	FURUNO	O
Courantomètre	1	FURUNO	O

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Système de repérage Marine Instrument Thalos	1	M3i+	O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Pc Com	1	DELL	O
Pc Navigation	1	DELL	O
Log Book	1	DELL	O
Photocopieuse / Imprimante	1		O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1	671 CV	O
Senne	1	1700 / 250 m	O
Speed-boat	1	138 CV	O
Jumelles (grosses fixes)	6	FIJINON	O
Jumelles	9	FIJINON	O
Bouées à bord (début marée)	25	M3i +	O
Salabardes	1	6 m ³	O

ANNEXE 2 : Remarques particulières sur le déroulement de la mission

✓ **Accueil et relations avec l'équipage**

Très bon accueil, relations avec l'équipage très bonnes et conviviales.

✓ **Difficultés rencontrées par l'observateur**

Codage et saisie des informations

Aucune difficulté.

Matériel

Aucune difficulté.

Echantillonnage des rejets de thonidés (espèces et tailles)

Aucune difficulté.

Echantillonnage des captures accessoires (espèces et tailles)

Aucune difficulté.